

PHASE II : UN NOUVEAU CENTRE URBAIN

Lancement du centre urbain : 1997-2003

Tout en construisant dans les communes les équipements liés à l'arrivée des nouveaux habitants, le Val d'Europe se dote au cours de cette période d'un véritable centre urbain. Cette 2ème phase comprenait :

Le développement des communes

Pour répondre à l'augmentation de la population :

- construction d'un habitat diversifié (accession / location, individuel / collectif...).
- construction d'équipements publics dans les domaines administratifs, sociaux, culturels et sportifs.
- construction d'équipements de proximité : écoles, crèches, gymnases...
- installation d'entreprises et création d'emplois dans les pôles d'activités.
- développement d'un réseau de transports en commun.



La construction des infrastructures publiques d'accompagnement

- voirie primaire, gare RER de Val d'Europe-Serris-Montévrain, parc de stationnement régional, gare routière de Serris.
- réseaux d'assainissement et éclairage public.



La naissance du centre urbain

À cheval sur les communes de Serris et Chessy, le centre urbain est appelé à devenir le cœur du Val d'Europe.

Sa vocation est d'accueillir :

- du logement : 1 800 à terme.
- des activités tertiaires : un centre commercial de 90 000 m² et 5 000 m² de commerces de proximité.
- un centre d'affaires de 365 000 m² comprenant équipements, bureaux, services et activités.

- des équipements publics : 3 groupes scolaires, un collège de 600 élèves, une maison de quartier, un gymnase, un centre de loisirs, un lycée, deux grands équipements culturels, des équipements sportifs, des équipements administratifs (poste, services municipaux, fiscaux...), le pôle Val d'Europe de l'Université de Marne-la-vallée, une maison des services publics.



Le renforcement du pôle touristique

- ouverture en mars 2002 d'un second parc de divertissement : le Walt Disney Studios, dédié au cinéma et à l'image.
- création d'un pôle hôtelier d'accompagnement de 2 200 chambres.

Le lancement de l'Arlington Business Park Paris Val d'Europe

Situé sur les communes de Bailly-Romainvilliers et Serris, ce parc a vocation à accueillir de grandes entreprises dans un cadre paysager exceptionnel : une première tranche de 40 hectares est lancée (180 hectares à terme).